



Ensemble, faisons  
maigrir nos poubelles



**Objet : mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre commune.**

Madame, Monsieur, Représentant le Syndic,

La sensibilité à l'environnement des Ecaussinnois.es est une réalité démontrée par l'adhésion au projet pilote de collecte conteneurisée « pucée ». Il faut cependant convenir que si des résultats probants ont été obtenus en termes de production de déchets, cette méthodologie induit certaines difficultés. Forte de ce retour d'expérience, Hygea a développé un mode de collecte alternatif qui se déploie progressivement sur la zone de l'intercommunale et qui préserve la collecte sélective des déchets organiques tout en maîtrisant les coûts.

### Les objectifs de ce schéma de collecte

1. Poursuivre la collecte séparément de vos déchets organiques ;
2. Poursuivre la collecte de vos déchets résiduels mais en sacs ;
3. Collecter les papiers-cartons via un conteneur non pucé, sans forfait, ni facturation complémentaire ;

La collecte des papiers-cartons en conteneurs offre plusieurs avantages. Pour les citoyens, elle permet d'une part, d'améliorer la propreté publique en évitant l'envol des matières et leur éparpillement dans les rues en cas de vent et d'autre part, d'augmenter le confort en facilitant le rangement de ces déchets à la maison. Pour l'intercommunale Hygea, la collecte des papiers-cartons en conteneurs permet d'améliorer les conditions de travail du personnel de collecte qui ne doit plus soulever ces déchets.

### Les changements

Concrètement, à partir du **lundi 4 janvier 2021**, vos déchets résiduels seront collectés via un sac. **A partir du 12 avril 2021 (zone 1) et à partir du 26/04 (zone 2)** vos papiers-cartons seront collectés mensuellement via un conteneur.

Celui-ci reposera sur 5 grands modes de collecte :

#### Déchets organiques (alimentaires)

Collecte **chaque semaine**  
via un sac vert de 20L  
(0,35€/sac)



#### Déchets résiduels

Collecte **tous les 15 jours**  
via un sac moka de 25L  
(0,54€/sac) ou de 50L  
(1€/sac)



+

#### Déchets résiduels 5 points d'apport volontaire (PAV)

répartis dans l'entité  
accessibles 24h/24 et  
7j/7  
(0,54€/ouverture)



#### Papiers et cartons

Collecte **toutes les 4  
semaines** via un  
conteneur de 140L ou  
240L livré gratuitement à  
votre domicile



#### PMC

Collecte tous les 15 jours  
via un sac bleu  
**Aucun changement**



## Les collectes

Votre jour de collecte actuel sera maintenu.

## Vente de sacs et de badges d'accès aux points d'apport volontaire

Les nouveaux sacs (moka) et les badges d'accès aux points d'apport volontaire seront vendus dès le **lundi 7 décembre 2020** dans les commerces locaux. Vous trouverez la liste de ces commerces sur [www.ecaussinnes.be](http://www.ecaussinnes.be).

## Les conteneurs pour les papiers-cartons

Les conteneurs papiers-cartons, 140L ou 240L par défaut, seront livrés à chaque habitation sans coût supplémentaire **du 23 au 26 mars (zone 1) et du 29 mars au 01 avril (zone2)**. Le conteneur est affecté à une adresse et non à des personnes. Il n'est pas nominatif. En cas de déménagement, il doit donc rester sur place.

En cas de changements relatifs au conteneur (mutualisation, changement de contenance...), les citoyens doivent impérativement avvertir l'intercommunale Hygea **avant le 16 mars 2021** en contactant le 0800/11799 (n° gratuit). Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est possible, notamment pour les habitats verticaux, de trouver des solutions alternatives qui tiennent compte de la configuration des lieux (mutualisation des conteneurs, etc.).

Les modèles de conteneurs seront exposés **du 22 février au 12 mars** au recyparc d'Ecaussinnes.

Le conteneur papiers-cartons pourra être présenté à la collecte, **toutes les 4 semaines**, sans limite de levées ou de poids. Pour la zone 1 et la zone 2, la collecte des papiers-cartons se fera en vrac **jusqu'au 22 mars**. **Votre nouveau conteneur, à ne présenter que lorsqu'il est plein**, ne pourra être utilisé avant cette date. Vous avez également toujours la possibilité d'apporter vos papiers-cartons au recyparc si vous le souhaitez.

Des questions ? Nous sommes à votre écoute ! N'hésitez pas à consulter le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be) ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.



**Jacques De Moortel**  
Directeur Général d'Hygea



**Jean-Marc Dupont**  
Président d'Hygea



